



# Habilitation électrique par métier **personnel non électricien**

Si vous avez déjà été habilité préciser la date de la formation et votre symbole d'habilitation

Métier	Tâches / opérations réalisées	Habilitation
Personnel d'entretien, Magasinier, jardinier, manutentionnaire	Accéder aux locaux de service électrique, dans le cadre de leurs activités métiers Effectuer des opérations d'ordre NON électrique (entretien...) dans des environnements présentant des risques électriques (armoire ou local électrique par exemple) Branchement d'appareils électriques sur prise de courant	<b>BO - HO - HOV</b>
Peintre, Maçon, Menuisier, Serrurier, Chaudronnier soudeur Agent communal du service voirie...	Accéder aux locaux de service électrique, dans le cadre de leurs activités métiers Effectuer des opérations d'ordre NON électrique (peinture...) dans des environnements présentant des risques électriques (armoire ou local électrique par exemple)	
Conducteur de travaux dans le BTP Chef de chantier Chef d'équipe	Surveiller des exécutants non électriciens (terrassiers, couvreurs...) S'assurer du respect des prescriptions de sécurité (respect des délimitations...) Diriger et/ou surveiller des travaux non électriques dans le voisinage électrique HT (voisinage de ligne aérienne HT...)	





# Habilitation électrique par métier **personnel non électricien**

Métier	Tâches / opérations réalisées	Habilitation
Agent d'entretien, agent de relevé de compteur, Installateur volet roulet, de barrière électrique, plombier, chauffagiste	Remplacer à l'identique des cartouches fusibles dans un porte fusible Réarmer un disjoncteur modulaire dans un tableau électrique Remplacer ou fixer une prise de courant ou un interrupteur Raccorder un appareillage ou un équipement (circulateur, cumulus, volet roulant, ...) Vérifier l'absence de tension avant tout raccordement	<b>BS - BE - HE</b>
Informaticien	Accès au local, salle « serveur », armoire baie de brassage Remplacer une carte informatique Tester une continuité de câble réseau hors tension Vérifier l'absence ou présence de tension sur carte mère, onduleur	
Concierge, Aide à domicile, factotum...	Effectuer des opérations d'ordre NON électrique (entretien...) dans des environnements présentant des risques électriques (armoire ou local électrique par exemple) Remplacer à l'identique des cartouches fusibles dans un porte fusible Réarmer un disjoncteur modulaire dans un tableau électrique Remplacer ou fixer une prise de courant ou un interrupteur	
Technicien de vérifications, de contrôles, de mesurages	Accès aux locaux électriques, pour contrôle des ouvrages ou des installations électriques Mesurage, contrôle d'isolement ou de continuité, thermographie, ... Contrôle technique et essais de la fonctionnalité des dispositifs de protection électrique (disjoncteur, différentiel, ...)	
<b>Technicien d'essais et / ou de laboratoire</b>	Réaliser ou diriger des essais (essai de fonctionnement, essai s diélectrique...) Travailler dans un laboratoire ou une plate- forme d'essais Protéger sa zone d'essais	
<b>Electronicien</b>	Effectuer des réparations, des dépannages d'équipements, d'appareillages électroniques Mesures pour tester des composants électroniques. Soudage, brasage, connexion de composants sur CI.	





# Habilitation électrique par métier **personnel électricien**

Métier	Tâches / opérations réalisées	Habilitation
<b>Electricien du bâtiment / tertiaire</b>	Réaliser des travaux sur des installations électriques : installation d'équipements, d'appareillages, de machines... Travailler dans un environnement pouvant présenter des risques de contact avec une pièce nue sous tension (borne non protégée, conducteur non isolé...)	<b>B1(v) B2(v) BC BR</b>
<b>MAINTENANCE - DEPANNAGE</b> Agent, technicien de maintenance ou SAV, automaticien, ascensoriste, électromécanicien	Effectuer des réparations, des dépannages d'équipements, d'appareillages installés sur une installation électrique Procéder à la mise hors tension (consignation BT) pour assurer la sécurité des exécutants Procéder au balisage de la délimitation de la zone de travail Supprimer le risque de voisinage par pose de nappe isolante ou d'obstacle..	
<b>Monteur câbleur d'armoire électrique</b>	Réaliser des travaux, sous l'autorité d'un responsable, sur des installations électriques BT ou HT : installation d'équipements, d'appareillages, de machines... Travailler dans un environnement pouvant présenter des risques de contact avec une pièce nue sous tension (borne non protégée, conducteur non isolé...)	<b>B1(v) B2(v)BC BR H1(v) H2(v)</b>
<b>Responsable de chantier et des travaux électriques</b> Consignation	Diriger, surveiller et organiser des travaux hors tension, ou au voisinage, confiés à des exécutants électriciens Procéder à la mise hors tension (consignation BT ou HT) pour assurer la sécurité des exécutants Procéder au balisage de la délimitation de la zone de travail Supprimer le risque de voisinage par pose de nappe isolante ou mise en place d'obstacle...	<b>B1(v) B2(v)BC BR H1(v) H2(v)</b>

